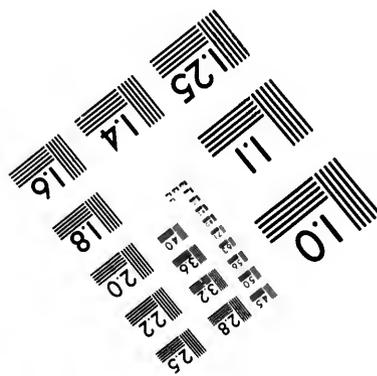
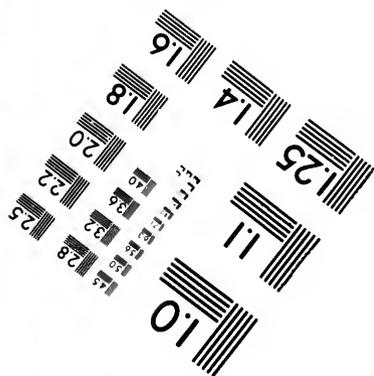
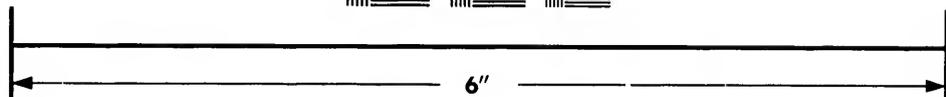
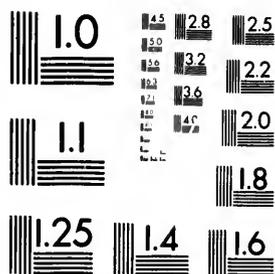


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5
2.8
3.2
2.5
2.2
2.0
9

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

01

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

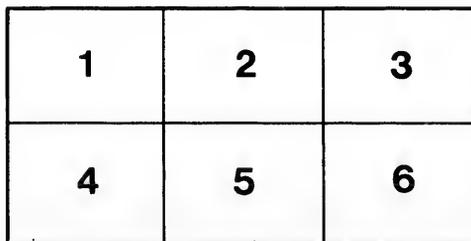
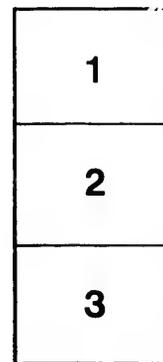
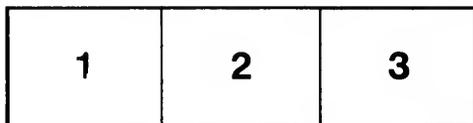
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
modifier
une
page

rata
o

elure,
à

UNE SŒUR
DE
MONTCALM

LA PRÉSIDENTE DE LUNAS

D'APRÈS

Les documents originaux et trois lettres inédites
du marquis DE MONTCALM

PAR

EMMANUEL GRELLET DE LA DEYTE

Ancien Sous-Préfet,

Ancien Conseiller général de la Haute-Loire.



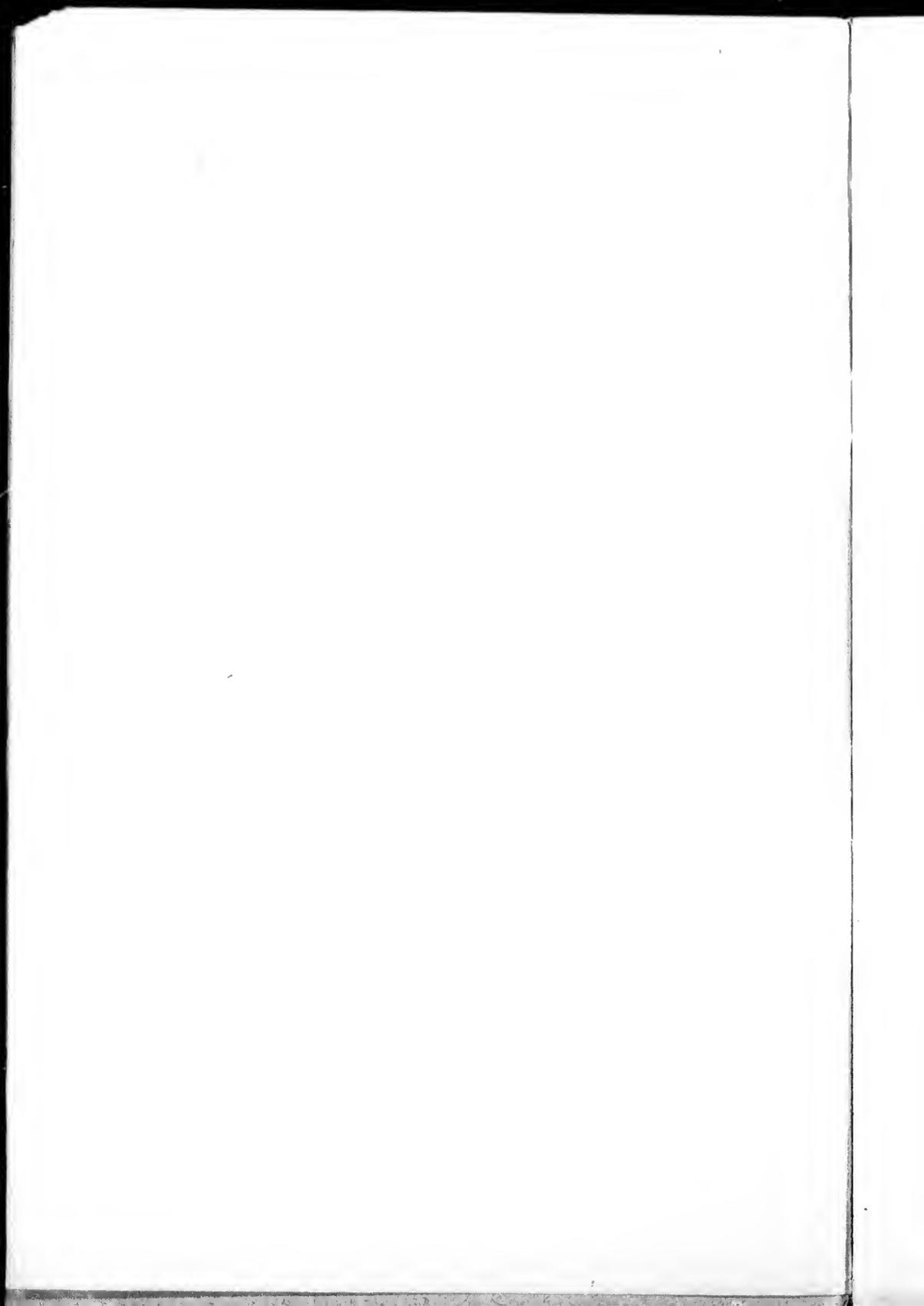
NEVERS,
G. VALLIÈRE, IMPRIMEUR,
Avenue de la Gare, 24.

1900



CANADA

NATIONAL LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



UNE SŒUR
DE
MONTCALM

LA PRÉSIDENTE DE LUNAS

Il a été tiré à part 50 exemplaires numérotés sur papier
Japon, non mis dans le commerce.

à Monsieur A. Lascombe,
conservateur de la Bibliothèque du
Puy, affectueux souvenirs.

Aligre, 21 juillet 1900

Jmy. Grellet de la Douze

UNE SŒUR
DE
MONTCALM

LA PRÉSIDENTE DE LUNAS

D'APRÈS

Les documents originaux et trois lettres inédites
du marquis DE MONTCALM

PAR

EMMANUEL GRELLÉ DE LA DEYTE

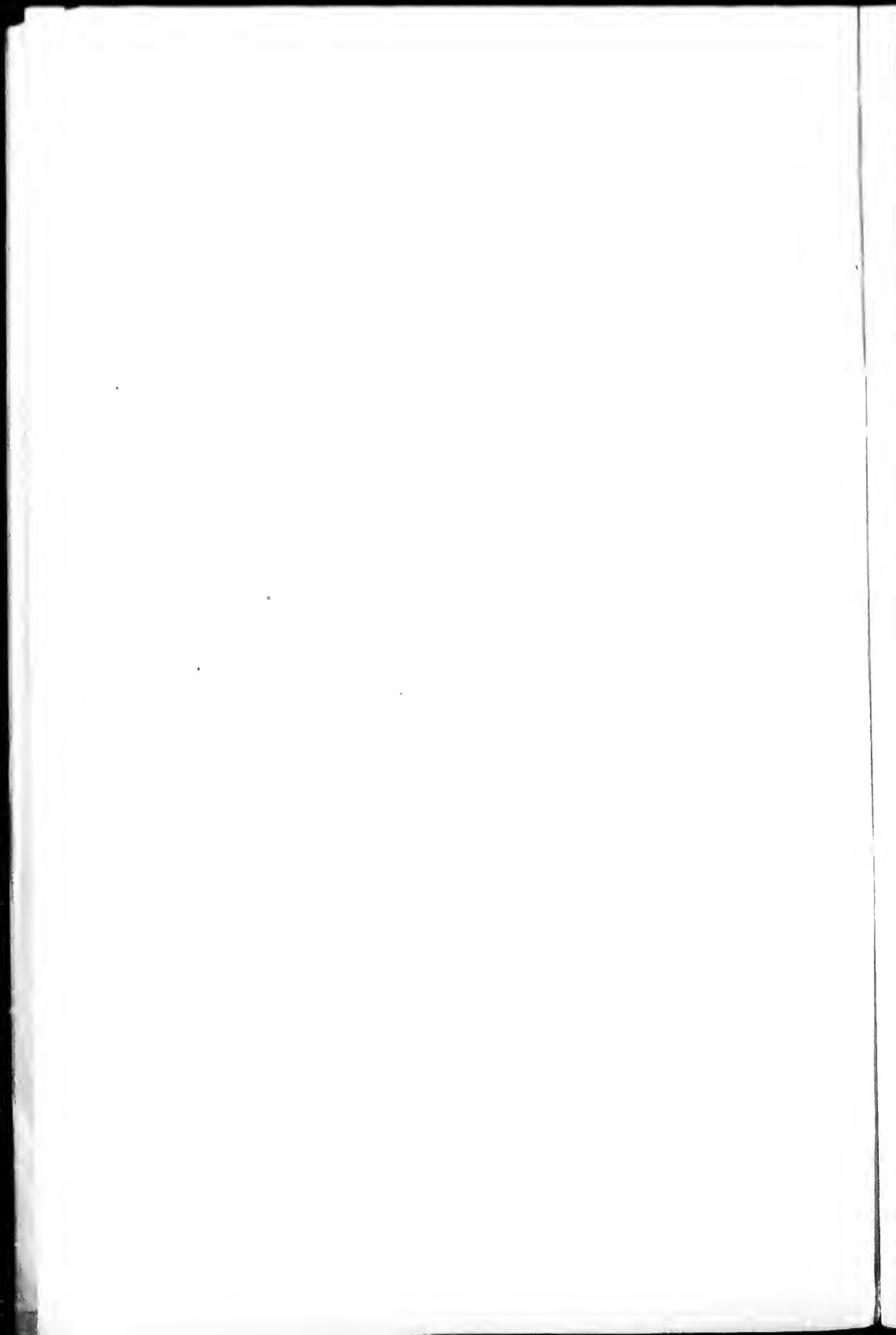
Ancien Sous-Préfet,

Ancien Conseiller général de la Haute-Loire.



NEVERS,
G. VALLIÈRE, IMPRIMEUR,
Avenue de la Gare, 24.

1900



UNE SŒUR

DE

MONTCALM

LA PRÉSIDENTE DE LUNAS

Les expéditions coloniales ont remis en mémoire les admirables campagnes du marquis de Montcalm au Canada. Sa renommée reste une des plus pures de notre histoire militaire. Ses exploits, ceux de La Bourdonnais, de Dupleix, du bailli de Suffren aux Indes et de notre marine dans les mers du Levant, rendus stériles par l'incurie du Gouvernement, illuminent le crépuscule du dix-huitième siècle.

Dans le rayonnement que ces grands Français jettent sur une époque troublée, Montcalm apparaît le plus grand de tous. Il réunit l'abnégation, le courage sans défaillance, l'amour du drapeau, l'indomptable patriotisme. Enseveli dans sa gloire, sur le champ de bataille comme Turenne ; doué d'une âme noble et chrétienne, où les plus délicates vertus s'alliaient aux plus hautes qualités guerrières, Montcalm fut le précurseur et le grand ancêtre des Courbet, des Dodds, des Marchand !

Parmi les lettres et papiers provenant de cet homme illustre, nous choisissons, pour en donner la primeur à la *Revue du Nivernais*, trois autographes inédits intéressant les descendants d'Antoine de Viel de Lunas, baron du Pouget, et de Thérèse de Montcalm, dont la postérité masculine a occupé depuis, en Nivernais, une situation considérable.

Au surplus, la correspondance du dernier défenseur du Canada, nous le révèle bien tel qu'il est connu : excellent officier, actif, zélé, prévoyant, curieux de renseignements sur les hommes et les choses de la guerre, peu soucieux de son bien-être ; et, dans l'infinité, religieux, modeste, poli, instruit, tendre et obligeant, n'oubliant personne.

Pour l'intelligence de ces autographes, quelques détails sur Montcalm et sur sa famille sont nécessaires.

* * *

Louis-Joseph de Montcalm-Gozon, marquis de Saint-Véran, lieutenant-général des armées du roi, commandeur (cordon rouge) de l'Ordre de Saint-Louis, commandant en chef au Canada, tué devant Québec en 1759, naquit en 1712 au château de Candiac, près Nîmes. Sa maison, alliée à la bonne noblesse du Languedoc, était connue en Rouergue, depuis Simon de Montcalm, seigneur de Viala-de-Cornus, en 1290.

Il était l'aîné des cinq enfants de Louis-Daniel de Montcalm-Gozon, marquis de Saint-Véran, baron de Gabriac, seigneur de Candiac, Vestric, Tournemire, Saint-Julien-d'Arpajon, le Viala-de-Cornus, lieutenant-colonel du régiment de Hainaut, et de Marie-Thérèse-Charlotte de Lauris de Castellane, dame d'Ampus. Cette riche héritière descendait d'Henri de Castellane, marquis d'Ampus, et de Marie de Villars-Branças, fille de Georges de Branças, duc de Villars-Branças, baron d'Oise, chevalier de l'Ordre du Roi, lieutenant-général en Normandie, etc., marié le 7 janvier 1597 à Julienne-Hippolyte d'Estrées, sœur de la belle Gabrielle et tante de César de Bourbon-Vendôme, duc de Vendôme et de Beaufort, prince de Martigues, comte de Buzauçois, pair de France, chevalier des Ordres du Roi, gouverneur de Bretagne, surintendant général de la Marine, qui épousa la princesse Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur, de Penthièvre et d'Elampes, d'où postérité.

Marie de Villars-Branças avait transmis aux Montcalm, ses descendants, des parentés illustres et relativement proches avec le cardinal, l'amiral et le maréchal duc d'Estrées, les ducs de Villars-Branças, de Cêreste et de Lauragnais, les princes de Lorraine-Harcourt, de Beauvau, d'Arenberg. Bien plus : Françoise de Castellane, marquise d'Ampus, aïeule de M^{me} de Montcalm, était cousine issue de germains de Louis de Bourbon-Vendôme, duc de Vendôme, marié à Victoire Mancini (des ducs de Nevers) et de sa sœur : Isabelle de Bourbon-Vendôme qui, de son mariage avec le prince Amédée de Savoie, duc de Nemours, laissa deux filles. La plus jeune, Elisabeth de Savoie-Nemours, épousa, en 1666, Alphonse VI, roi de Portugal. L'aînée fut mariée, le 11 avril 1665, à son cousin Charles-Emmanuel II, duc de

Savoie, prince de Piémont, roi de Sicile et de Chypre. Leur fils, Victor-Amédée-François, quatorzième duc de Savoie, devint le neveu du roi Louis XIV, par son mariage, en 1684, avec la princesse Anne-Marie d'Orléans, qui lui donna trois enfants : 1^o Charles-Emmanuel-Victor III, roi de Sardaigne, duc de Savoie, tige de la maison royale de Piémont et d'Italie, à laquelle se rattachent, par alliance, presque tous les rois et princes de l'Europe ; 2^o Marie-Adélaïde de Savoie, mariée le 7 décembre 1697 au duc de Bourgogne, dauphin de France, d'où le roi Louis XV ; 3^o Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, mariée le 11 septembre 1701 à Philippe V, roi d'Espagne. Tels étaient, du côté maternel, les cousins de Montcalm.

On sait qu'à la fin du seizième siècle, un grand nombre de gentilshommes du Languedoc, entraînés par l'exemple du prince de Condé, avaient embrassé la religion réformée. Les Montcalm étaient de ce nombre et des plus ardents. Par de récentes alliances, ils tenaient encore au parti protestant dans les Cévennes, lorsque Louis-Daniel abjura l'hérésie, pour revenir à la foi catholique abandonnée par ses pères depuis plusieurs générations. Quant aux Lauris-Castellane, ils complétaient parmi les familles les plus invariablement attachées au catholicisme et à l'ordre de Malte.

Aux avantages brillants de la naissance et de la fortune, Charlotte de Lauris-Castellane joignait les plus solides qualités. Son heureuse union avec le marquis de Saint-Véran donna le jour à deux fils et à trois filles. Il semble que l'éducation parfaite des enfants, à en juger par leur correspondance et par les résultats, ait rempli le but et l'objet constant de leurs soins. S'agit-il de Louis, l'aîné des fils et notre héros, aucun détail de sa vie militaire, si loin qu'il soit, ne reste indifférent aux siens ? Des bords du Rhin, du fond de l'Allemagne ou de la Bohême, il écrit ponctuellement d'affectueuses lettres, il relate ce qui le touche, les incidents de ses campagnes. Les marches, les fatigues de la guerre ne sauraient distraire du foyer paternel la pensée du jeune capitaine au régiment de Hainaut. Par contre, son père dépense, en 1735, quelques mois avant de mourir, jusqu'à deux mille livres pour recruter et envoyer, à ses frais, en Allemagne, quinze beaux hommes qui rejointront au complet sur pied de guerre la compagnie de Montcalm, trop éprouvée par le début de la campagne. Plus tard, nous voyons Montcalm, au Canada, lieutenant-général et cordon rouge, accablé de

*

travaux, chargé de gloire, dieter, au feu du bivouac, pour sa vieille mère, le journal de ses campagnes dans les forêts du Nouveau-Monde, ou lui transcrire les harangues prononcées dans la cathédrale de Québec. Ce vaillant général avait épousé, le 3 octobre 1736, Angélique-Louise Talon du Boulay, fille d'Omer, marquis du Boulay, colonel du régiment d'Orléonais, et de Marie-Louise Molé. Sa descendance, alliée aux Lévis, Coriolis, Doria, Richelieu, Damas, Sainte-Maure-Montausier, Bannes d'Avéjan, s'est éteinte, dans la ligne masculine, avec le marquis de Montcalm, son arrière-petit-fils, qui a transmis son nom, par adoption, au marquis de Barbeyrac-Saint-Maurice de Montcalm, actuellement marié à M^{lle} Pozzo di Borgo.

Le second fils de Daniel de Montcalm et de Charlotte de Lauris-Castellane, Jean-Louis-Elisabeth-Pierre, ne fut pas moins remarquable que son aîné, bien que la durée de sa vie ait été courte. Les ouvrages biographiques et le *Mercur de France* (juillet 1761) nous renseignent sur cet enfant célèbre, véritable Pic de la Mirandole français, né au château de Candiac, en 1719. « Dès le berceau, il apprit à connaître les lettres, par le moyen du bureau typographique, imaginé pour lui par le savant du Mas. A trois ans, il lisait parfaitement le latin et le français, même manuscrit. A quatre ans, on lui apprit la langue latine ; à cinq, il faisait des vers latins ; à six, il lisait le grec et l'hébreu. Il possédait dès lors les principes de l'arithmétique, de l'histoire, de la géographie, du blason, de la science des médailles. Montpellier, Nîmes, Grenoble, Lyon et Paris admirèrent l'étendue de ses connaissances. Il avait lu une foule de poètes, d'orateurs, d'historiens, de philosophes, d'épistolaires, de grammairiens, dans un âge où les autres enfants bégayent à peine leur propre langue. Ce petit prodige fut enlevé par une hydroisie du cerveau, à Paris, en 1726, avant d'avoir atteint sa septième année (1). »

Les filles furent :

1^o Louise-Françoise-Thérèse, qui a motivé cette notice. La prédilection de Montcalm pour cette sœur aînée, les détails que nous possédons sur elle et sur ses enfants nous ont conduit à lui consacrer, dans le paragraphe suivant, une étude plus complète ;

2^o Louise-Charlotte, mariée en 1734 à Gilbert de Massillan, chevalier,

(1) *Documents historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue*, par DE BARBAU, t. II, p. 703.

seigneur de Massureau, président, juge-mage, maire de la ville de Montpellier, décédé en 1758 ;

3^e Hervée-Macrine, mariée à Jean de Faret, marquis de Fournès, maréchal de camp ; veuve en 1749.

*
**

Louise-Françoise Thérèse de Montcalm-Gozon, sœur du héros de Québec, naquit vers 1710. Elle fut mariée au château de Candiac, paroisse de Vauvert, diocèse de Nîmes, le 10 février 1728, avec Louis-Jean-Antoine de Viel, écuyer, seigneur de Lunas, Sourlan, Caunas, Saint-Martin, Nize, le Bousquet, Cazillac, Serremejane, etc., baron du Pouget, Vendemian, Saint-Bauzile, Ponzols, Lestang, Saint-Amand et autres lieux, conseiller du roi (et plus tard président) en la cour des comptes, aides et finances de Languedoc, — fils de noble Jean Viel, écuyer, seigneur de Lunas et de Sourlan, conseiller-secrétaire du roi, maison et couronne de France, et de Marguerite de Barbeyrac. Ceux-ci n'assistent pas au mariage de leur fils, où ils sont représentés par Antoine de Barbeyrac, chevalier, seigneur de Saint-Maurice, président, trésorier de France, intendant des gabelles du Languedoc, porteur de leur procuration. Louis de Montcalm, frère de la mariée, n'était alors âgé que de ^{seize} ~~six~~ ans. Il ne figure pas au nombre des témoins, parmi lesquels nous remarquons : messires Joseph-Paul de Rochemore, seigneur de la Devéze ; Joseph de La Baume, baron de Beaulieu, lieutenant-général d'épée au présidial de Nîmes (1) ; Auguste de La Tour du Pin de Mallerargues, capitaine de dragons dans le régiment de la reine ; Bonnaventure Rigaud, ancien capitaine dans le régiment de Hainaut ; etc. Le contrat est reçu par Jean Boissié, notaire royal de Vauvert. Le mariage est béni par l'évêque de Nîmes, assisté de messires Honoré et Georges Vincent, frères, prêtres de l'église de Vauvert.

Antoine de Viel de Lunas, baron du Pouget, était veuf de Françoise-

(1) Marié en 1693 à Marie de Pavée de Villevieille, fille d'Abdias de Pavée de Villevieille, baron de Montredon, page de la reine-mère Anne d'Autriche, capitaine de cavalerie au régiment de Montpezat, chevalier de Saint-Louis, major au gouvernement de la ville de Sommières, et d'Anne d'Enstache. Il y a diverses familles de La Baume. Celle-ci, qui est issue des seigneurs de Senillac et de Casteljan, en Languedoc, porte : *de guules à la fasce d'or*. — Dès 1540, François-Pierre de Pavée, seigneur de Servas, était marié avec Françoise de Montcalm, fille de Jean, seigneur de Saint-Véran et de Florette de Sarra.

Eléonore de Roquefeuil-Gabriac, qu'il avait épousée en 1719. Une fille était née de ce premier mariage : Antoinette-Marguerite, nommée, le 25 avril 1725 et le 11 février 1743, dans les testaments de Jean Viel de Lunas et de Marguerite de Barbeyrac, ses aïeux paternels. Elle fut mariée, le 29 février 1743, à Pierre-Maurice-Emanuel de Girard, marquis de Pézennes, chevalier, seigneur de Coulondres, Saint-Jean de Vidas, chevalier de Saint-Louis, capitaine dans le régiment du Roi-infanterie.

Le baron du Pouget était devenu, en 1733, président de la cour des aides du Languedoc, dont il était conseiller depuis 1719. Il avait recueilli, en 1742, une immense fortune à la mort de son père, réputé l'un des citoyens les plus riches de la ville de Montpellier. Enfin son second mariage avec Thérèse de Montcalm-Gozon lui avait apporté de précieuses alliances en Languedoc. Il était homme de bien ; son mérite avait conquis l'estime et la profonde sympathie de son beau-frère Montcalm. C'est ce qui ressort de leur correspondance, d'où nous détachons la lettre (1) suivante :

A Monsieur

Monsieur le Président de Lunas, à Montpellier.

A Montre, le 26 avril 1734.

Dût ma sœur, mon cher Lunas, être jalouse de ce que la première lettre que j'écris est pour vous, vous avrès la préférence. Je n'ai qu'un regret c'est d'être obligé de la comencer par faire mon triste compliment sur la perte de mon filieul (2). Je sens vivement la perte de cet enfant, qui me tenait encor plus vivement et par un double endroit. Daigne le Seigneur vous conserver le reste de voire chère famille en parfaite santé ! Que ma sœur agrée que le compliment de condoléance soit commun. Je craindrais de lui renouveler sa douleur.

Pour vous rendre un conte exact de ce qui me regarde et de la situation

(1) Nous avons respecté l'orthographe de cette lettre. Elle est d'une écriture lisible et nette. Au point de vue de l'orthographe, qui n'était pas d'un usage courant avant notre siècle, elle est très supérieure à la plupart des correspondances du même temps et dénote une instruction solide. On sait d'ailleurs qu'au cours de ses campagnes, dans ses heures de loisir, Montcalm lisait les auteurs grecs et latins sans le secours d'aucune traduction.

(2) Louis-Joseph-Antoine de Viel de Lunas, mort en bas âge.

présente, j'arrivai le 31 à Strasbourg, où je ne pus voir qu'un instant le *Chr. de Roquesneuil* (1), qui partait le jour même pour rejoindre son régiment à Haguenau et je pris, le même jour, la poste pour venir rejoindre le régiment ici où il était arrivé depuis quatre ou cinq jours. Où nous cantonnons nous sommes 35 bataillons cantonnés à un quart de lieue l'un de l'autre, en état de marcher dans 24 heures. Nous sommes dans les boues, logés de 4 en 4 les capitaines. Et, pour vous donner une idée du lieu que nous abandonnerons après-demain pour aller camper : grand comme *Vestrie* (2). Quoique fatigué d'une longue route, je ne me suis pas encore débotté, ayant toujours été en chemin, à la suite de mon colonel, avec qui j'arrivai pour voir les officiers généraux qui commandent ici aux lignes de Wissembourg. *M^r de Cilly* (3) en chef et se tient au village de *Langtsall*, où est le quartier général. Il a sous ses ordres *M^r de Quadt* (4), qui est au *Fort-Louis*, *M^{rs} de Balincourt* (5), de *Gensac* (6) et de *Bavière* (7), maréchaux de camp ; le premier à Wissembourg, le second à Lautrebourg, le troisième au quartier général. Jusqu'ici on a employé ces troupes à relever les lignes et à faire des redoutes le long du Rhin. Mais, d'avant hier au soir, tout a changé de face. Ordre de cesser les travaux. Le maréchal (8) arrive ce soir à Lautrebourg, avec *MM. de Noailles* (9) et de *Nangis* (10) ; l'intendant et toutes les troupes du pays, à quelques bataillons près, marchent pour aller en avant camper en front de bandière à la petite-Hollande : trente-cinq bataillons, quinze escadrons en attendant ce qui nous arrive de *Comté (Franche-Comté)*. Nous sommes avertis et seurs d'être

(1) Proche parent du président de Lunas, à cause de sa première femme : Françoise-Éléonore de Roquesneuil.

(2) Vestrie, canton de Vanvert (Gard), village où l'on comptait 12 feux et 50 habitants en 1744. Les territoires de Vestrie et d'Andiac, liefs de la maison de Montcaim et anciens prieurés, ont été réunis en une seule commune le 24 mars 1808.

(3) Le comte de Cilly, brigadier de dragons en 1734, commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1738.

(4) M. de Quadt, maréchal de camp, puis lieutenant-général et commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 1^{er} janvier 1737.

(5) Le marquis de Balincourt, maréchal de camp, promu lieutenant-général le 1^{er} août 1734 ; maréchal de France en 1746.

(6) M. de Gensac, maréchal de camp, promu lieutenant-général en mars 1738.

(7) Le comte de Bavière, maréchal de camp, promu lieutenant-général en mars 1738. (8) Jacques Fitz-James, duc de Berwick, maréchal de France, tué d'un boulet de canon au siège de Phillipsbourg, le 12 juin 1734.

(9) Le duc de Noailles, lieutenant-général, nommé maréchal de France le 14 juin 1734, chevalier des ordres du roi, grand d'Espagne.

(10) Le marquis de Nangis, lieutenant-général, chevalier des ordres du roi.

de ce nombre. Nous partons demain ou après-demain au plus et nous attendons nos ordres d'heure en heure. De vous dire ce que nous allons faire je l'ignore.

L'opinion commune est que nous devons simplement nous porter à la petite-Hollande pour couvrir l'Alsace, tenir en respect les ennemis qui meurent de peur et les empêcher de secourir Trarback, que le détachement de notre armée qui est sur la Moselle, assiègera. Un second avis est que nous allons vivre au dépens de l'Electeur de Mayence et de l'Evêque de Spire pour leur apprendre à être Impériaux. Une troisième opinion, que je ne crois pas, m'en tenant à la première, c'est que nous allons attaquer les ennemis dans leurs lignes avant que leur nombre grossisse. C'est assez politique.

Voici mon état avec un quari de l'armée. Cette campagne prématurée est cause que je pars sans tente, sans lit, sans équipage, fort mal à mon aise, mais pourvu que nous conservions la santé tout cela n'est rien. Mon équipage, que je n'aurai pas si tôt, me joindra quand il plaira au Seigneur; et si nous passions le Rhin avant son arrivée, il faudrait s'en détacher pour toute la campagne. Heureusement j'ai deux chevaux, douze chemises et une paire de quantines. Comme un second Charles douze, une peau d'ours dans un coin de tente fera mon lit.

Vous aurez, ou votre femme, ou ma sœur de Massillan, souvent de mes nouvelles et du succès de nos armes. Adieu mon cher Lunas aimé moi toujours et me croyez de cœur et d'ame tout à vous.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

MONTCALM.

J'assure de mes respects Madame votre mère (1) mes amitiés à toute votre famille et à tout l'hôtel Massillan. Salières (2) vous salue.

Ecrivez : à Strasbourg, pour l'armée du Rhin.

(1) Marguerite de Barbeyrac-Saint-Maurice, fille de Charles et de Catherine de Brueys. Elle avait épousé, le 26 février 1684, Jean Viel, seigneur de Lunas et de Sourlan, conseiller du roi, maire de la ville de Clairant, qui fit inscrire ses armes dans l'armorial général de Languedoc, en 1699 et portait : *de gueules à une ville d'argent maçonnée de sable; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.* — Il devint en 1702, écuyer, secrétaire du roi maison et couronne de France. Il est dit fils d'Etienne Viel et de feu demoiselle Françoise Flangergues, dans son contrat de mariage, passé à Montpellier, par Brousse notaire royal.

(2) M. de Salières était major du régiment de Hainaut, dans lequel Montcalm était capitaine et que son père avait commandé comme lieutenant-colonel.

Je viens de décacheter ma lettre pour vous dire que dans l'instant nous venons de recevoir nos ordres pour prendre demain le fourrage pour 3 jours, le pain pour quatre et partir, après demain 8, pour aller camper à Rhinsabre, le 9 à la plaine de la petite Hollande, le 10 à Spire, où nous serons 35 bataillons dont nous faisons l'arrière-garde ; il en est passé neuf aujourd'hui par notre village. Là on pourvoira à notre subsistance et nous recevrons de nouveaux ordres. M^r de Cilly nous a devancé, M^r de Dreux nous mène. M^r de Berwick, MM^{rs} de Nouilles, de Nangis arrivent et nous suivent. Je pars fort embarrassé, à la Housarde, incertain de savoir quand mon équipage me joindra. Peut-être ne le verrai-je de toute la campagne. Ce commencement de campagne me dérange, mais la santé est bonne. On assure ici que le détachement de notre armée que nous avons sur la Moselle a ouvert la tranchée devant Trarbach.

Cette lettre était scellée d'un cachet de cire rouge présentant un écusson ovale, surmonté de la couronne de marquis, soutenu par deux griffons et portant les armes de Montcalm : écartelé aux 1 et 4 de sable à la tour d'argent ; au 2^e d'azur à trois colombes d'argent posées 2 et 1 ; au 3^e de gueules à la bande d'azur bordée d'argent et une bordure crénelée de même.

L'armée du maréchal de Berwick ayant passé le Rhin, Montcalm se trouva au siège de Philippsbourg, où Berwick eût la tête emportée par un boulet de canon. Sa correspondance, toujours affectueuse avec le président et madame de Lunas, montre une préoccupation constante de réparer les vides que la guerre opère dans sa compagnie et d'en maintenir l'effectif au complet.

Nous le retrouvons, plus tard, en Bohême, au cours de la guerre de la Succession d'Autriche, en qualité d'aide de camp du marquis de la Fare, lieutenant-général. Enfermé dans Prague, avec Chevert, il est blessé dans une sortie, mais sa blessure l'inquiète peu. Elle a, dit-il, « l'avantage de lui assurer quelques jours de repos qui lui étaient devenus nécessaires. »

Pendant la belle retraite du maréchal de Belle-Isle, qui ramena en France trente-cinq mille hommes, la Fare commandait l'arrière-garde. C'était le poste périlleux. Merveilleusement secondé par l'intelligence et l'activité de Montcalm (colonel à trente-un ans), il ne se laissa jamais entourer malgré la poursuite furieuse des ennemis en pays hostile.

C'est au cours de l'investissement de Prague que Montcalm écrit à sa sœur :

De Prague (armée de Bavière).

A Madame,

Madame la Présidente de Lunas,

à Montpellier.

Au camp de Liben, le 5 octobre 1742.

Faut-il ma chère sœur que je sois trois mois sans recevoir aucune lettre et que la première et l'unique que je reçoive soit une de ma mère, du 15, par laquelle j'apprend la mort de ce pauvre Lunas ! Vous connaissez l'amitié que j'avais pour lui, celle que j'avais pour vous. Je suis véritablement acablé. Je devrais chercher à vous consoler, mais mon affliction ne me le permet pas et je sens qu'il n'y a que la religion qui puisse vous soutenir contre un pareil malheur. J'ense désire être auprès de vous. Malgré les amis que vous avez j'ose me flatter que ma présence eût été une consolation pour tous les deux. Vos enfants, si Dieu me fait la grâce de vivre, me seront aussi chers que les miens. La grande perte qu'ils font redoublerait ma tendresse pour eux s'il était possible. Je puis vous en assurer et vous me trouverez toujours disposé à m'employer entièrement pour eux. C'est le moins que je leur doive, à leur père et à vous, ma chère sœur, que j'aime tendrement et à qui je seray toujours bien étroitement uni et de la façon du monde la plus vive.

Monsieur de la Fare (1) me charge de tous ses compliments pour vous ; il aimait et estimait fort le pauvre Lunas, qu'il regrette infiniment.

(SCÉLÉE D'UN CACHET DE CIRE NOIRE AUX ARMES DU MARQUIS DE MONTCALM).

La vie agitée des camps, les travaux, les dangers de la guerre, où il prend une part si active, ne sauraient distraire Montcalm de ses affections de famille. Aucune délicatesse ne manque à ce grand cœur et, six jours sont à peine écoulés, qu'il adresse spontanément à sa sœur une

(1) Philippe-Charles de La Fare, marquis de La Fare, comte de Langères, baron de Balazac, etc., maréchal de France le 26 octobre 1746, chevalier de la Toison-d'Or et des ordres du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, capitaine des gardes du duc d'Orléans, chevalier d'honneur de madame la Dauphine, commandant en chef en Languedoc, gouverneur d'Alais et de Gravelines, etc. ; né en 1685, mort le 4 septembre 1752. Son petit-neveu et héritier : Philippe-Charles de Pavée, marquis de Villevielle, épousa, en 1763, Mlle de Lunas, nièce du marquis de Montcalm.

nouvelle lettre. Il déplore, avec la même sincérité d'émotion, la mort de ce beau-frère qui lui inspirait une véritable amitié ; il témoigne pour ses neveux la plus touchante sollicitude. Son affection n'a rien de vague : du fond de l'Allemagne il prévoit les moyens de la manifester et l'on sent que les effets ne s'en feront pas attendre.

A Madame

Madame la Présidente de Lunas, (Armée de Bohême)

A Montpellier, en Languedoc.

Au camp de Liben, le 12 octobre 1742.

Quoique je sente bien, ma chère sœur, que c'est vous renouveler vivement votre douleur que de vous entretenir de votre perte, la mienne est si grande que j'en suis uniquement occupé et que je ne puis me dispenser de vous en parler pour vous témoigner toute l'impatience où je suis de savoir en détail l'arrangement qu'on prendra pour vos enfans et celui que vous prendrés pour vous même. Je conte voir bientôt vos enfans à Paris et vous rendre un compte exact et vray de ce que je penseray sur leur compte. Vous conaissés ma vive amitié pour vous. Ma femme n'en a pas moins. Son caractère sympathise avec le vôtre. Ainsi il me tarde que nous adoucir mutuellement une perte dont je sens d'avance toute la douleur, le vuide que celà me fera. Car indépendamment de vous et des liaisons du sang, j'aimais fort votre mary. Que la religion vous soutienne et que l'affliction ne vous abuse pas ! Vous êtes nécessaire à vos enfans, qui, j'espère, vous donneront toute satisfaction. Je conte, sans avoir pris encor aucune détermination bien fixe, partir à la fin de ce mois. Nous n'avons rien d'intéressant à te marquer sur nos armées. M. de Maillebois (1) est du 7 à Egra (2) et doit, dit-on nous joindre.

Adieu ma chère sœur, sois sure que tu me trouveras toujours pret à t'employer pour tout ce que tu voudras. Regarde ma maison, avec raison,

(1) Jean-Baptiste-François Desmarets, marquis de Maillebois, maréchal de France en 1739, chevalier des ordres du roi, marié à Marie-Emmanuel de Tourzel d'Allègre, dame du marquisat d'Allègre et du comté de Flagnac, en Auvergne, fille du maréchal d'Allègre.

(2) Egra, ville de Bohême, sur l'Eger affluent de gauche de l'Elbe, à 150 kilomètres de Prague.

comme la tienne et sois persuadée qu'on ne peut l'aymer plus tendrement que je le fais.

Mes compliments, je vous prie, à Madame de Viel et à Mlle de Lunas (1).

(SCELLÉE D'UN CACHET DE CIRE NOIRE AUX ARMES DU MARQUIS DE MONTCALM).

* * *

La lettre de Montcalm était à peine arrivée à Montpellier, que sa sœur avait le cœur déchiré par une nouvelle affliction. Deux de ses fils lui étaient enlevés : Gilbert-Antoine Viel de Lestang, dit : le chevalier de Lestang, mourut prématurément le 1^{er} décembre 1742. Il était, bientôt, suivi dans la tombe par un de ses frères : Marc-Antoine-Joseph-Mathias Viel de Sourlan, dit : le chevalier de Sourlan.

La présidente de Lunas, d'un caractère énergique, pareil à celui de son frère, d'une âme tendre et délicate, mais forte contre l'adversité ne se laissa point abattre par ces coups douloureux.

Elle restait avec deux fils et deux filles qui furent :

1^o Louis-Daniel-Antoine-Jean, qui a formé le degré suivant, rapporté après ses frères et sœurs ;

2^o Louis-Jean-Pierre de Viel de Lunas, chevalier seigneur du Deffant et autres lieux, conseiller en la Cour des comptes, aides et finances du Languedoc en 1755, demeurant à Montpellier ;

3^o Antoinette-Marguerite-Jeanne-Thérèse de Viel de Lunas, appelée M^{lle} de Lunas, mariée à Jean-François de Seigneuret de Loubens, chevalier, baron de Cesserat, seigneur de Faussan ;

4^o Antoinette-Louise-Marguerite-Macrine de Viel de Lunas, dite : M^{lle} de Sourlan, née en 1741, mariée à Montpellier, le 13 juin 1763, à Joseph-François-Philippe-Charles de Pavée, marquis de Villevieille, maréchal de camp, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant honoraire des gardes de S. A. R. M^{sr} le comte d'Artois, décédé à Paris en mai 1825. Dans le contrat de mariage passé à Montpellier, par Ricard, notaire, le futur est dit fils de défunt haut et puissant seigneur Jean-

(1) Antoinette-Marguerite de Viel de Lunas, fille du président de Lunas et de sa première femme : Françoise-Eléonore de Roquefeuil-Gabriac. Elle fut mariée l'année suivante, à Emmanuel de Girard, marquis de Pézennes (diocèse de Béziers) par lettres patentes du mois d'août 1750, fils de Pierre-Guillaume de Girard, chevalier, seigneur de Conlondres. (Des seigneurs de Baroges et de Villeteuse, qui portent: *losangé d'argent et de gueules.*)

Raymond de Pavée, marquis de Villevieille et de la Roquette, baron de Montredon, seigneur de Viols-le-Fort, le Suc, Saint-Vincentian, etc. chevalier de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant pour le roi de la ville et château de Sommières (1) et de haute et puissante dame M^{me} Françoise-Mélanie de la Fare (2), marquise de la Fare et de Montclar, seigneresse (*sic*) de Mirabel, Pompignan, Ceyrac, Saint-Martin de Cendras, Saint-Martin de Valgalgues, Saint-Julien de Valgalgues, Blannaves, Branoux, Cavillargues et autres places, demeurant au château de Villevieille, diocèse de Nîmes. Le marquis de Villevieille est assisté par : « Louis-Henry-Anaïbal de Pavée de Villevieille, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, son frère (3) ; François-Gabriel d'Andessens, brigadier des armées du roi (4) ; François-Jean-Henry-Antoine de Roquefeuil, marquis de Londres et dame Madeleine de Roquefeuil, épouse de M. le

(1) Reçu page de la grande écuyer du roi le 18 décembre 1712, il était fils de François-Joseph de Pavée, baron de Villevieille, marquis de la Roquette, baron de Montredon, etc., et de Grassinde de Roquefeuil, dame du marquisat de la Roquette, de la baronnie de Brissac, héritière de la branche aînée des Roquefeuil la Roquette, qui ont produit un grand-amiral du royaume de Murcie, des grands-d'Espagne, un grand-maître de l'ordre de Malte, et qui se sont perpétués jusqu'à nos jours par les rameaux des seigneurs de Gabriac et de Londres. Cette famille est distincte de celle des marquis de Blanquefort de Roquefeuil, très répandue en Rouergue, Auvergne et Bretagne et issue d'Antoine de Blanquefort, substitué en 1405, aux d'Anduse, barons de Roquefeuil, vicomtes de Nant, chefs du nom et armes.

(2) Elle était sœur de la marquise de Clabillant, morte sans enfants, et fille de François de la Fare, marquis de la Fare et de Montclar, baron de Sabourenque, seigneur de Blannaves, Saint-Martin de Valgalgues, la Bastide d'Engras, Saint-Auban, Saint-Martin du Puy, Cendras, etc. Page de la grande écuyer du roi, capitaine de cavalerie, lieutenant de roi en Gévaudan, gouverneur de la ville d'Agde, marié le 11 avril 1706, à la fille de son cousin germain : Marie de la Fare, sœur et héritière du marquis de la Fare, comte de Langères, baron de Balazuc, maréchal de France, etc., le même qui avait eu pour aide de camp, pendant la campagne de Bohême, le marquis de Montcalm, frère de M^{me} de Luras. La marquise de Villevieille était ainsi l'héritière du maréchal de la Fare et des deux branches aînées de cette illustre maison, qui s'est continuée par le rameau des barons de la Tour, marquis de la Fare-Vénéjan, coseigneurs de Saint-Marcel-d'Ardèche, ducs Romains, existants en Bretagne, auxquels la maison de Pavée de Villevieille s'est depuis, alliée pour la troisième fois.

(3) Il devint commandeur-bailly de l'ordre de Malte, et capitaine de vaisseau dans la marine royale de France, avant 1789. Pendant l'émigration, il se distingua à l'armée de Condé, fut fait maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis. Réintégré dans la marine en 1814, avec le grade de contre-amiral, le commandeur de Villevieille fut promu vice-amiral le 8 juillet 1816, et mourut à Montpellier le 6 mars 1817.

(4) Petit-fils de François d'Andessens, chevalier, baron de Beaulieu, président en 1691 de la Cour des comptes, aides et finances du Languedoc et de Jeanne-Gabrielle de Pavée de Villevieille.

marquis de Montlaur de Murles (1) ; et par dame Gracienne d'Audessens épouse d'Etienne-François de Portalès, marquis et vicomte de Vignolles (2) et autres places. » La future est assistée par : « le marquis de Lunas (3) et le chevalier du Delfant, ses frères ; le marquis de Girard de Pézennes et le baron de Seigneuret de Loubens, ses beaux-frères ; Gilbert, comte de Montcalm-Gozon, maître de camp de cavalerie (4), son cousin-germain ; le président de Massillan, son oncle ; Antoine de Barbeyrac, marquis de Saint-Maurice et Jean Vergue *(sic)* chevalier de l'ordre de Saint-Michel, conseiller en la Cour des comptes du Languedoc, ses cousins. »

Il vint de cette alliance un fils unique : Louis-Jean-François de Pavée, marquis de Villevieille, né en 1764, mort le 18 octobre 1828, capitaine dans Roussillon-Cavalerie, convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse de Nîmes, marié le 15 juillet 1806 au château de la Boutetière (Vendée), avec sa cousine : Henriette Prévost de la Boutetière Saint-Mars (5), fille du comte de la Boutetière de Saint-

(1) La maison de Montlaur de Murles, aujourd'hui éteinte, est une des plus anciennes du Languedoc, sa filiation a été prouvée depuis 1280, avec de grandes charges et de grandes alliances. Pons de Montlaur était prévôt de l'église de Maguelonne en 1070, Jean de Montlaur, évêque de Maguelonne, vivait en 1234, et Raymond de Murles, évêque de Béziers en 1242. La terre de Montlaur passa vers 1500 à la maison du Bousquet et fut érigée en marquisat au mois de décembre 1679 en faveur d'Étienne du Bousquet, marquis de Montlaur. Une troisième maison a porté, depuis le milieu du dix-huitième siècle, le titre de marquis de Montlaur, c'est celle de Villardi de Quinson, originaire d'Italie, et qui existe en Bourbonnais, et au château de Pondres en Languedoc.

(2) De la famille de Portalès la Chèze, en Languedoc.

(3) Louis-Daniel-Antoine-Jean de Viel, baron de Lunas et du Pouget, qualifié marquis de Lunas dans le contrat de mariage de sa sœur ; se fixa en Nivernais, où il a continué la descendance.

(4) Marquis de Saint-Véran, maréchal de camp, puis député de la noblesse de Carcassonne aux États généraux, il épousa Jeanne-Marie de Lévis, d'où postérité.

(5) Trois enfants sont nés de cette union :

1^o Charles de Pavée, marquis de Villevieille, page du roi Charles X, lieutenant de cavalerie, marié le 1^{er} février 1814, à Nancy, avec Cécile d'Hennczel. Ils ont laissé une fille : Marie de Pavée de Villevieille.

2^o Clotilde de Pavée de Villevieille, chanoinesse honoraire et comtesse du noble chapitre de Brünm (Autriche), mariée en 1827 à Casimir du Verdier, comte de Genouillac. Ils ont laissé trois fils : *a*, Sever, comte de Genouillac, marié à Claire Dehargues, d'où Anne, mariée à Paul de Raimbouville, lieutenant au 43^e Hussards, chevalier de la Légion d'honneur ; *b*, Olivier, vicomte de Genouillac ; *c*, Victor, vicomte de Genouillac, ingénieur en chef des murs à Rouen, officier de la Légion d'honneur, marié à Léontine Marc, d'où onze enfants ;

3^o Hedwige de Pavée de Villevieille, née à Montpellier le 7 avril 1816, morte à Nancy le 22 juin 1876, mariée à Nancy le 7 avril 1834, à René, comte de Landrian, baron de

Mars (1), capitaine-commandant dans les dragons d'Orléans, chevalier de Saint-Louis émigré, et d'Adélaïde de la Fare-Vénéjan, sœur du cardinal, duc de la Fare, archevêque de Sens, duc et pair de France, commandeur des Ordres du roi, ministre d'Etat, membre du conseil privé des rois Louis XVIII et Charles X.

* *

Louis-Daniel-Antoine-Jean de Viel de Lunas, chevalier, marquis de Lunas, baron du Pouget, seigneur de Sourlan, Saint-Martin, Serremejaue, etc., fils aîné du président de Lunas, eût pour parrain son aïeul maternel : Louis-Daniel de Montcalm. Il avait épousé, avant 1761, en Normandie, Marie-Reine de Boullenc de Saint-Rémy (2), fille de François-Frédéric de Boullenc, baron de Saint Rémy-sur-Aure et de Marie-

Fisson du Montet, baron héréditaire du Saint-Empire et des Etats immédiats d'Autriche. Ils ont laissé cinq enfants : *a*, Pierre, comte de Landrian, baron du Montet, marié à Aline de Lallouaud de Mont, d'où deux fils ; *b*, Amélie, mariée au baron Seillière, d'où postérité ; *c*, Clotilde, mariée au baron Seillière, d'où postérité ; *d*, Marie, chanoinesse et comtesse du noble chapitre impérial de Brunn, qui est l'un des quatre grands chapitres d'Autriche ; *e*, Louise, mariée à Emmanuel Grellet de la Deyte, d'où une fille et trois fils.

(1) Le comte de la Boutelière était fils de Marie de la Mote-Baracé de Senennes et de François-Antoine Prévost, chevalier, seigneur de la Boutelière, Saint-Mars, Grandry, etc., qui avait pour bisaïeul : François Prévost, chevalier, seigneur de la Boutelière, du Pouët, etc. Marié en 1624 à Benigne de Jaucourt, fille de Jean de Jaucourt, baron de Villarnoul, Vaujaucourt, Espenilles, etc., chevalier de l'Ordre du roi, conseiller en ses conseils d'Etat, et privé, gentilhomme de sa chambre, et de dame Marthe de Moruay, fille aînée du célèbre du Plessis-Mornay, ambassadeur d'Henri IV.

(2) Du mariage de Louis-Daniel-Antoine-Jean de Viel de Lunas, marquis de Lunas, baron du Pouget et de Marie-Reine de Boullenc de Saint-Rémy sont nés deux fils et une fille :

1° Antoine-Louis-François qui suit ;

2° Antoine-Pierre de Viel, comte de Lunas, capitaine de cavalerie, seigneur de Marigny, la Montagne, etc., en Nivernais ; membre du conseil d'arrondissement de Château-Chinon en 1827 ;

3° Une fille mariée au marquis Prévost de la Croix, d'une ancienne maison du Nivernais, issue d'un cadet des Prévost de la Boutelière, en Poitou.

Antoine-Louis-François de Viel, marquis de Lunas, seigneur de la baronnie d'Espuilles, Marizy, Varigny, Fuzilly, etc., dit : le marquis d'Espuilles, capitaine de dragons, né en 1761, a épousé, le 10 janvier 1794, Marie-Julie de Roquefeuil, fille d'Henry, marquis de Roquefeuil-Gabriea, capitaine au régiment de Royal-Dragons et d'Hélène-Célesie de Reversat de Cèles. La maison de Roquefeuil, très considérable en Languedoc, avait déjà des alliances avec les Viel de Lunas et les de Pavée de Villevieille. De ce mariage :

1° Antoine-Théodore de Viel de Lunas, marquis d'Espuilles, né en 1803, mort en 1871, sénateur du second Empire, conseiller général de la Nièvre, marié deux

Antoinette Girard, dame d'Espouilles (1), fille unique de feu Jacques Girard, seigneur de Vannes, grand-maître des eaux et forêts du duché de Nivernais, et de M^{lle} Raudot. Par cette alliance, les enfants du marquis de Lunas, furent appelés à hériter de la baronnie d'Espouilles et de grands biens en Nivernais. En avril 1787, ils accrurent ces possessions par l'acquisition qu'ils firent, à MM. de Chabannes, de la seigneurie de la Moulagne, pour le prix de cinq cent mille livres. A cette époque, leur mère, Reine de Boullene-Saint-Rémy, habitait, à Montpellier, l'hôtel de Lunas, qui faisait partie du douaire des veuves de la famille.

C'est là, qu'elle était revenue auprès de ses belles-sœurs : Mesdames de Cesserat et de Villevieille, lorsqu'elles eurent fermé les yeux à Thérèse de Montcalm leur mère. Celle-ci, veuve depuis 1742, ainsi que nous l'avons appris par les lettres de son frère, vivait encore en 1772 (2), entourée des glorieux souvenirs de son nom. Elle avait dû au triste avantage de survivre aux siens, le privilège de recevoir, en 1759, à l'occasion de la mort héroïque de Montcalm, un grand nombre de lettres flattantes, émanant de personnages marquants. Nous y voyons que cet événement, sans attendre le jugement de la postérité, fut consi-

fois : 1^o le 30 avril 1829, à Antoinette-Pauline Le Pelletier de Rosambo, décédée en 1832, d'où un fils : le général marquis d'Espouilles, général de division commandant le 13^e corps d'armée, membre du conseil supérieur de la guerre, grand-officier de la Légion d'honneur, sénateur et conseiller général de la Nièvre, né en 1831, marié à M^{lle} Maret de Bassano, fille du duc de Bassano, d'où postérité. D'un second mariage, le 26 mai 1836, avec Jeanne-Françoise-Louise de Châteaubriand, petite-nièce de l'illustre écrivain, le marquis d'Espouilles a laissé un fils : le comte d'Espouilles, secrétaire d'ambassade, député et conseiller général de la Nièvre, marié à M^{lle} de Caulaincourt de Vicence, fille du duc de Vicence, d'où un fils qui a relevé le nom de Caulaincourt de Vicence ;

2^o Julie, chanoinesse et comtesse du chapitre de Sainte-Anne de Munich ;

3^o Marie-Thérèse-Henriette-Hélène, mariée en 1816 à Albert, comte d'O'Williamson, fils du marquis d'O'Williamson, lieutenant-général des armées du roi, cordon rouge, ancien général-major dans l'armée de Condé, d'où postérité ;

4^o Reine ;

5^o Delphine-Louise, mariée à Edmond, marquis de Certaines, d'où postérité.

(1) Plus anciennement, la baronnie d'Espouilles appartenait à la maison de Jaucourt-Villarnoul.

(2) Louise-Françoise-Thérèse de Montcalm-Gozon, veuve d'Antoine de Viel, baron de Lunas et du Ponget, président de la Cour des comptes, aides et finances du Languedoc, fut représentée le 14 décembre 1772, à la liquidation et partage entre ses enfants, des biens de leur père. Cet acte passé à Paris, par devant M^e Garnier-Deschesnes, notaire au Châtelet, dénote une fortune immense, tant mobilière que territoriale.

déré par les contemporains, comme un malheur public. La marquise du Cailla, écrivant à la présidente de Lunas, s'exprime ainsi : « *Jamais personne n'a été plus généralement regretté, et n'a plus mérité de l'être* » ; et la marquise de Crussol-Saint-Sulpice, née d'Estaing, ajoute : « *L'enchaînement de malheurs où est la France, nous a fait perdre notre héros ; les regrets de tout le monde doivent vous faire sentir quel coup c'est pour vous en particulier* ».

GRELLET DE LA DEYTE.



